

# LE PERFECTIONNEMENT DES MAITRES EN POLOGNE POPULAIRE

*Maria MAREK-RUKA*

Depuis quelques années la formation des maîtres en Pologne est accomplie par les Hautes Ecoles Pédagogiques, ce qui veut dire qu'il ne suffit plus d'aller à l'Ecole Normale (deux ans d'études après le baccalauréat) pour enseigner, même au premier degré, mais que des études professionnelles universitaires sont nécessaires.

Bien sûr, il se trouve encore un grand nombre, la plupart, qui enseignent depuis des années, et souvent très bien, en n'ayant d'autre diplôme que celui de l'Ecole Normale. Il en résulte la nécessité d'un perfectionnement des maîtres dans leur spécialité.

L'éducation a un rôle prépondérant à remplir dans un pays qui construit le système socialiste et désire trouver une place dans le monde contemporain.

Le Ministère de l'Education avait créé le premier plan de perfectionnement des maîtres dès 1946 en constituant des ateliers didactiques dans chaque département, puis en 1958 des Centres de Perfectionnement départementaux et cantonaux ont été créés au moyen de stages de vacances et de cours pendant l'année scolaire. Le perfectionnement des maîtres de

premier et de second degré est actuellement dirigé par le Centre National de Perfectionnement qui dépend directement du Ministère de l'Education. Chaque département a son Centre régional qui dirige le travail et anime les Centres de perfectionnement cantonaux.

Les tâches principales de cette organisation sont les suivantes :

- 1/ Confrontation des initiatives des instituteurs dans la pratique du travail scolaire.
- 2/ Popularisation des effets les plus récents de la science, de la technique et de la culture, organisation de rencontres des maîtres avec des hommes de science et les milieux culturels, artistiques et économiques.
- 3/ Découverte et popularisation des bonnes expériences d'écoles pilotes et expérimentales.
- 4/ Développement du goût de la lecture des œuvres pédagogiques, littéraires, politiques et des périodiques pédagogiques et généraux.
- 5/ Organisation des conférences pédagogiques, description et publication des expériences personnelles de maîtres. Les Centres de Perfectionnement des maîtres disposent aussi d'une large

possibilité de publication des matériaux scolaires pour différentes disciplines comme par exemple : biologie à l'école, mathématique, langue maternelle, etc. On publie aussi des bulletins traitant des problèmes didactiques et éducatifs choisis. Récemment, une traduction des Invariants Pédagogiques de Freinet a été publiée sous cette forme.

Les réalisations des Centres de Perfectionnement des enseignants sont les suivantes :

1/ *Les stages* sont le moyen le plus utilisé, on les organise en grand nombre, surtout en été, dans les localités intéressantes, ce qui permet en même temps de visiter le pays. Dernièrement, le Ministère de l'Éducation a publié un décret qui oblige chaque instituteur à prendre part à un stage de sa spécialité au moins une fois tous les cinq ans. Ces stages ont comme objectif d'approfondir les connaissances des maîtres dans le domaine des méthodes d'enseignement, dans le domaine du changement des programmes et en même temps ils permettent les échanges des meilleures expériences pédagogiques.

2/ *Les réunions régionales* sont organisées dans les cantons, trois fois durant l'année scolaire selon la spécialité des disciplines enseignées. Ces réunions se tiennent dans une école. Les instituteurs assistent à la classe, écoutent une conférence appropriée, discutent et surtout échangent leurs expériences personnelles.

3/ *Les ensembles de perfectionnement* sont des petits groupes (environ dix personnes) d'une ou de deux écoles voisines, qui se réunissent régulièrement selon leurs besoins et leurs possibilités pour discuter, lire ensemble les nouveautés pédagogiques, pré-

parer une conférence ou une expérience, etc.

4/ *Les écoles pilotes* sont une base de plus de perfectionnement des enseignants, elles sont le lieu des rencontres d'information. Ouvertes aux visiteurs pendant les jours réguliers, elles permettent aux instituteurs intéressés par une méthode de s'informer, d'assister aux leçons et de voir le matériel (par exemple l'école d'Otwock est ouverte deux jeudis par mois aux visiteurs intéressés par la pédagogie Freinet).

5/ *Les études complémentaires* sont organisées par les Hautes Ecoles Pédagogiques et les Instituts de la Pédagogie Générale et Spéciale. Ces études sont destinées non seulement aux maîtres qui n'ont pas de diplôme universitaire, mais aussi à ceux qui sont diplômés et désirent se perfectionner dans le domaine de leurs spécialités. L'Etat aide pleinement tous ceux qui désirent augmenter leurs connaissances par les études universitaires en leur accordant 21 jours par an pour qu'ils puissent assister aux sessions des cours et des examens et pour préparer la licence on peut obtenir jusqu'à trois mois de congé payé. La plupart des cours sont placés pendant le premier mois des vacances d'été. L'ensemble de ce genre d'études qui mènent à la licence, dure cinq ans.

Tous les efforts de modernisation de l'école et de perfectionnement des méthodes de travail éducatif sont rassemblés dans une cellule sociale de chaque département, qui s'appelle le Conseil du Progrès Pédagogique.

Aux travaux de ces Conseils participent les représentants des Instituts Pédagogiques, des organisations de protection de l'enfant, des organisa-

tions politiques, des Centres de Perfectionnement des maîtres et des représentants de Syndicats d'Enseignants Polonais. Les Conseils du Progrès Pédagogique s'occupent des recherches sur les méthodes didactiques et éducatives, donnent leur opinion sur les changements du programme, sur les manuels et le matériel scolaire et de temps en temps organisent des symposiums et des expositions concernant les problèmes actuels. Le quatrième symposium sur la Pédagogie Freinet va être organisé par le Conseil du Progrès Pédagogique de département de Poznan.

Le trait caractéristique d'un pays socialiste comme le nôtre est la volonté à procurer les meilleures chances pour chaque individu de se perfectionner et d'étudier selon ses intérêts et ses capacités. Etudes gratuites à tous les degrés, université incluse, nombreuses formes de perfectionnement individuel et collectif, encouragement et appui des recherches et expériences sont la réalisation concrète de cette chance.

Maria MAREK-RUKA  
*Directrice du Centre de Perfectionnement de Varsovie, Vice-Présidente du Mouvement Freinet Polonais*

---

## ORTOGRAFE

Estimez-vous utile de travailler dans une commission REFORME DE L'ORTHOGRAPHE ?

Pensez-vous que cette commission doit vivre de sa propre autonomie pendant le Congrès ?

MOI JE LE PENSE.

Si vous êtes nombreux à être de mon avis, écrivez-moi pour me dire si vous êtes d'accord et venir travailler pendant 2 demi-journées du Congrès sur l'orthographe, sa réforme, mais surtout le plan de travail qu'il nous faut adopter maintenant.

Répondez-moi vite pour que je prévienne Villebasse. Annoncez-moi vos intentions, vos réalisations, vos recherches. Pourrons-nous prévoir une mini-exposition ?

J'attends vos lettres. Merci.

R. BARCIK  
29 avenue Marceau  
08 - VRIGNE-AUX-BOIS

Excusez mon orthographe compliquée. Vous comprendrez mieux.